

Orange se lance dans le paiement mobile en France



Après un an et demi d'expérimentation, Orange Cash, un porte-monnaie virtuel, devient disponible partout en France

L'opérateur donne le coup d'envoi à Orange Cash, un service de paiement **sans contact.**

Orange va dévoiler ce lundi ses ambitions dans les services bancaires en France. Il doit annoncer le lancement, avec plus d'un an de retard sur le calendrier précédemment annoncé, d'Orange Cash, un service de paiement mobile sans contact. Début 2014, l'opérateur télécoms avait donné le coup d'envoi à des expérimentations à Strasbourg, à Caen, Lille, et Nice. C'est ce dispositif qui devient national. Lundi, l'opérateur doit donner plus de détails sur les partenaires bancaires et les enseignes qui doivent l'aider à distribuer sa nouvelle offre.

Conçu en partenariat avec Visa, Orange Cash est un porte-monnaie électronique qui permet de payer des transactions d'un montant inférieur à 20 euros en passant son smartphone juste au-dessus du terminal du commerçant. Pour des montants supérieurs, le consommateur doit taper un code.

L'application qui permet de payer est téléchargeable gratuitement. Pour l'utiliser, il suffit de charger son portefeuille en effectuant un virement ou en entrant un numéro de carte bleue. Lors des expérimentations, le dépôt était limité à 2.500 euros par an, et chaque recharge ne pouvait excéder 300 euros. Pour le moment, les iPhone d'Apple ne sont pas compatibles, mais la direction d'Orange espère faire évoluer les choses.

Si le paiement sans contact peut émerger, c'est parce que les cartes bancaires intégrant la technologie NFC (pour Near Field Communication) commencent à se généraliser, tandis que les terminaux de paiement compatibles s'installent progressivement chez les commerçants.

Un relais de croissance, avant le lancement d'une véritable banque

L'opérateur compte 27.000 clients, soit 10 % des abonnés situés dans les villes en période d'expérimentation. Il espère en séduire la même proportion au niveau national. Orange compte en tout 27 millions d'abonnés. L'opérateur, qui se rémunère avec Visa, sur les recharges par carte bancaire et sur les transactions, espère trouver dans le paiement mobile un futur relais de croissance.

Orange Cash n'est que la première offensive de l'opérateur dans la banque. En juillet dernier, le patron du groupe Stéphane Richard avait prévenu qu'il lancerait en 2016 en France une banque en ligne, avec un partenaire financier. En Pologne, l'opérateur a déjà levé le voile sur un service, conçu en partenariat avec une banque locale, qui permet de payer, de transférer de l'argent, et même de contracter un crédit.

SC

Le 18/10 à 18:49

En savoir plus sur <http://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/021413598420-orange-se-lance-dans-le-paiement-mobile-en-france-1166678.php?Tm2PETtE2jEOrG8c.99#>